

Devoirs faits... ou pas

La mesure gouvernementale « devoirs faits » annoncée avant la rentrée 2017 a fini par se mettre en place dans les établissements.

L'objectif est louable : les devoirs souvent discriminants du point de vue social seront ainsi faits par tous les élèves.

La mesure a cependant peiné à se mettre en place, à l'exception de quelques établissements devançant l'appel et démarrant le dispositif sans aucune garantie sur les crédits alloués, la plupart ont attendu les dotations pour l'organiser, ce qui a repoussé au début de l'année 2018.

Les moyens permettent de proposer environ 2 heures d'accompagnement par semaine ce qui est peu, en particulier pour les élèves en difficulté.

Parfois certains élèves contraints par des horaires de bus ne peuvent pas, de fait, y participer. D'autres sont déjà pris en charge par des associations de quartier.

Les volontaires du côté des enseignants ne se sont pas bousculés, compte tenu de la surcharge considérable de travail liée à la mise en œuvre de la réforme et des

conditions d'exercice de plus en plus difficiles. D'autres personnels ont été trouvés et mis dans les classes sans aucune formation préalable ni consignes précises de travail.

Les devoirs sont-ils faits ? On a du mal à en percevoir les effets car cette mesure liée au bon vouloir non seulement des familles mais aussi des élèves ne permet pas de les contraindre, même sur le temps scolaire, à participer à ce dispositif ; certains volontaires peu motivés ont même essayé de se désengager très vite.

C'est donc un outil qui peut être intéressant mais sera-t-il reconduit à la rentrée suivante et avec quelle enveloppe ?

Il manque cependant d'ambition, une heure par jour serait plus en accord avec la charge de travail des élèves et dans le cadre du temps scolaire est-il judicieux de ne rien vouloir imposer aux enfants alors que le travail est obligatoire comme le précise le règlement intérieur ?

Anne-Marie Bonhomme



Retraités : Les raisons de la colère

Dans le prolongement de l'action du 28 septembre 2017 (300 manifestants à Cahors - 80000 au plan national), à l'appel de 9 organisations de retraités au plan national, des UCR CGT, CGC, FO, de la SFR FSU et de la FGR-FP46 pour le Lot, les retraités de notre département étaient à nouveau dans la rue ce **15 mars 2018**. Avec les personnels des EHPAD, en grève ce jour là, ce sont **près de 1000 manifestants**, du jamais vu dans ce cadre, rassemblés place Mitterrand pour les prises de parole, qui ont ensuite parcouru le centre ville pour se rendre à la préfecture où une délégation a été reçue.

Ils entendaient particulièrement dénoncer la hausse de 25 % du taux de la CSG (dont le taux a augmenté de 1,7 point le 1^{er} janvier 2018), sans compensation, hausse qui entraîne un **baisse sans précédent du montant net de la pension**. Pour la très grande majorité d'entre eux, elle se traduira par une **perte de pouvoir d'achat de plusieurs centaines d'euros annuels** alors que, dans le même temps, les charges et les dépenses contraintes augmentent... et que les pensions resteront bloquées en 2018.

Ajoutée à celles des années précédentes, cette

mesure va encore aggraver la baisse continue du **pouvoir d'achat des retraités**, évaluée à une **perte de 20 % depuis 2003**. Et, pendant ce temps, les « premiers de cordée » se gavent. C'est inacceptable d'autant qu'au vu des 4,5 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus fortunés en 2018, il est évident que **d'autres choix sont possibles**.

Pour faire entendre à ce gouvernement qu'une autre politique est nécessaire, que la situation faite aux EHPAD n'est pas tenable, que le démantèlement des services publics, l'abandon du statut pour leurs personnels, le projet de réforme des retraites sont inacceptables... il faudra être plus nombreux et plus forts. L'énorme succès de la mobilisation des retraités a montré la voie. Une nouvelle étape s'annonce le 22 mars.

Actifs et retraités, mobilisons nous, soyons nombreux le 22 mars et au-delà si nécessaire. Ne lâchons rien.

Pour la SFR-FSU, Nadine Souleillou
Pour la FGR-FP, Yves Mespoulhé

N°91 : Janvier- Février - Mars 2018

EDITO :

**Nous vous l'avions dit :
« aussitôt parti aussitôt oublié ».**

En décembre Cahors, avec le Lot, était capitale d'un jour, symbole de l'attachement du gouvernement à la défense des espaces ruraux. En janvier tout cela n'était plus que poudre aux yeux et belles promesses.

Cela a commencé par les écoles et l'annonce de 17 suppressions de postes pour la rentrée 2018, soit au moins autant de fermetures de classes voire d'écoles. En général avec l'école s'en va le dernier service public sur des dizaines de kilomètres à la ronde. A ce moment-là plus question de dynamiser les espaces ruraux. Dans cette grande braderie de l'intérêt public les collèges et les lycées ne sont pas mieux servis : moins 13,98 ETP (équivalents temps plein) et plus de 200 heures en moins pour une baisse de 35 élèves ! Si dans ce cas cela ne se traduit pas par la fermeture d'établissements, la dégradation du service rendu aux élèves et aux familles est bien là.

Ensuite est venue la remise d'un rapport sur la SNCF. Et là, se sont les lignes Toulouse-Capdenac, Capdenac-Brive, Capdenac-Rodez et Capdenac-Aurillac qui, déclarées déficitaires, étaient mises sur la sellette du désengagement de l'État. Et comme sur la seule ligne qui resterait d'intérêt national, Toulouse-Paris, il est toujours question de supprimer des arrêts, nous avons encore là un bon exemple de la méthode de redynamisation des espaces ruraux mode Macron.

Pour finir (mais est-ce vraiment la fin?) est venu s'ajouter le projet de modernisation de la fonction publique qui prône la fin du statut et la coupe est pleine de toutes les bonnes mesures en faveur des espaces ruraux. Quel rapport entre statut des fonctionnaires et des agents de l'État et défense de la ruralité ? Simplement la garantie pour les territoires et leurs habitants que pour assurer leurs besoins en services publics, il existe des personnes dont c'est la mission quelle que soit la rentabilité du service à l'endroit où il se trouve !

Alors faut-il désespérer ? L'exemple de la mobilisation des parents, des enseignants, des habitants et des élus pour la défense des écoles rurales, ainsi que celle des retraités le 15 mars (1000 personnes à Cahors, du jamais vu !) montre bien que rien n'est joué d'avance et que la résistance ressort souvent là où on ne l'attendait pas, déjouant les paris de ceux qui misent sur la résignation.

Alors pourquoi pas une nouvelle étape dans cette mobilisation contre cette casse avec la journée de grève et d'action du 22 mars pour la fonction publique et la SNCF ?

Quand ces lignes vous arriveront, vous aurez la réponse, mais ce que nous pouvons affirmer d'ores et déjà c'est que la FSU sera au rendez-vous.

Yves Françoise SNES-FSU

Fédération Syndicale Unitaire pour l'Éducation, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Bernard Schwartz Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613

22 mars 2018

La FSU 46 organise un stage sur l'école inclusive

Le jeudi 31 mai à l'ESPE de Cahors (en page 3)



Page 1 : Edito
Page 2 : Retour sur la carte scolaire
Page 3 : Stage FSU 46 école inclusive
Page 4 : Devoirs faits... ou pas ; Retraités ; les raisons de la colère





Une fois de plus la carte scolaire du département du Lot a été très rude. Suite à l'annonce de la dota-

tion académique puis départementale, les parents, la population, les élus, les enseignants et les syndicats se sont emparés du sujet et ont largement manifesté leur désapprobation !

Il faut aujourd'hui le dire : OUI la lutte, ça paye, surtout lorsqu'elle est massive et la plus unitaire possible !

Grâce à la mobilisation sans faille, la dotation est passée de - 17 à - 12, ce qui était déjà une avancée. Le DASEN, après avoir bien consulté tous les acteurs a pris ses décisions et a, force est de le constater, tenu compte de la particularité du Lot et de ses territoires ruraux... En effet, les écoles rurales ont été épargnées : pas de fermeture dans le Haut Ségala, dans la vallée du Célé, à Reyrevignes, à Cours, à Gréalou, à Gignac...

Nombre de situations où les élèves se seraient retrouvés dans des classes chargées et avec beaucoup de niveaux : une situation inacceptable qui n'a heureusement pas eu lieu...

Il faut maintenant regarder vers l'avenir et faire en sorte que cette situation ne se reproduise pas : on sent bien que les élus sont prêts à endosser leur rôle. Il faut que cela débouche sur une vision claire de la ruralité et de ses spécificités.

On peut parler ici de la proposition du député A. Pra-

dié qui a initié les états généraux de l'école rurale dans le Lot. Force est de constater que de nombreuses volontés y ont participé : élus de tous niveaux, parents d'élèves, citoyens impliqués, enseignants, organisations syndicales... 150 personnes environ qui après avoir discuté sur les différentes situations de chacun, se sont mises à réfléchir sur les thèmes suivants :

- l'école rurale ouverte: mise en réseau, numérique et culturel, péri-scolaire
- inclusion et intégration, échec scolaire, petite enfance
- rôle des collectivités locales, budget, cantine, développement économique.

Une adresse unique a été créée pour les échanges: ecolerurale46@gmail.com

Vous pouvez l'utiliser pour faire vos remarques, propositions...

Espérons qu'il en ressorte quelque chose de positif pour nos écoles et que surtout cela soit pris en compte par les décideurs...

La FSU quant à elle est bien consciente que c'est sur la dotation qu'il faut jouer : l'académie de Toulouse est régulièrement sous dotée au vu des besoins de la capitale régionale ce qui pousse le rectorat à ponctionner les départements ruraux afin de récupérer des postes pour la ville. Mais ce système doit s'arrêter car il est perdant perdant : il ne permet pas de faire baisser le nombre d'élèves par classe sur Toulouse et ces postes manquent cruellement chez nous et par là font automatiquement augmenter le nombre de niveaux par classes.

De plus en plus de collègues, tant dans le premier que dans le second degré sont concernés par ce sujet et s'interrogent sur la question. Cela impacte de plus en plus leurs conditions de travail.

La section FSU du département du Lot a donc décidé de proposer un stage sur cette thématique afin que les collègues puissent avoir de plus amples informations sur le sujet : échanges sur les situations dans les classes et présence de deux intervenants nationaux.

STAGE ECOLE INCLUSIVE

Judi 31 mai à l'ESPE de Cahors
De 9 h à 17 h



Intervenants : PAUL DEVIN est inspecteur de l'Éducation nationale et secrétaire général du SNPI-FSU (syndicat des personnels d'inspection : IEN 1er et 2d degré, IA-IPR)

SOPHIA CATELLA du SNUipp de la Drôme et déléguée du SNUipp National en charge de ces questions

Afin de participer à ce stage il vous faut demander une autorisation d'absence (de droit) à votre hiérarchie un mois à l'avance, soit avant le 30 avril.

Vous devez nous signaler votre intention de participer au stage en nous retournant le bulletin ci-dessous afin que nous puissions estimer le nombre de participants. Vous pouvez également vous inscrire par mail : fsu46@fsu.fr

A remplir en lettres majuscules et à renvoyer le plus rapidement possible à la section FSU 46, sans attendre la réponse à la demande d'autorisation d'absence : FSU 46, 80 rue des jardiniers 46000 Cahors.

DATE BUTOIR 24 avril



Nom : Prénom :

Adresse postale :

Etablissement :

Discipline (2nd degré) :

Téléphone : Mail :

Je prendrai le repas de midi à l'ESPE : OUI NON



Le 15 mars, les retraités disent non à l'augmentation de la CSG (lire p. 4)



